

Mieux connaître son environnement

6 mai 2022

Réduire l'exposition des citoyens aux impacts de l'environnement sur leur santé en leur permettant de vérifier les constantes environnementales, c'est devenu possible, grâce à un nouveau service « [Recosanté](#) ».

Recosanté est un nouvel outil numérique créé par le ministère des Solidarités et de Santé, et le ministère de la Transition écologique. Il vise à mieux connaître son environnement avec des indicateurs précis selon sa localisation : la qualité de l'air, la qualité de l'eau, l'indice UV... de votre ville en temps réel. Selon le risque, cet outil présente des recommandations pratiques pour se protéger, validées par le **Haut conseil de santé publique** et **Santé Publique France**.

Le site de Recosanté propose gratuitement des outils pour adapter directement son comportement :

- Un tableau de bord, afin d'accéder aux données sur la qualité de l'environnement autour de soi
- De l'information quotidienne en temps réel, par email ou notification sur le smartphone
- Une newsletter hebdomadaire avec des recommandations pour mieux comprendre son environnement et sa santé

Concernant les notifications mobiles quotidiennes et la newsletter, les utilisateurs sont libres de choisir les indicateurs de leur choix (indice de qualité de l'air, risque d'allergie aux pollens, vigilance météorologique, indice UV), à la fréquence qu'ils souhaitent (tous les jours, une fois par semaine via la newsletter ou uniquement lorsque la situation nécessite d'adapter son comportement).

Les données sont issues de sources fiables telles que le ministère des Solidarités et de la Santé, l'Ademe, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, etc. Les

données environnementales sont sourcées auprès de plusieurs producteurs de données (Atmo France, Météo France, RNSA, IRSN). La plupart de ces données sont en accès libres (open data).

Bien entendu le service est évolutif et ces indicateurs seront complétés par d'autres dans les mois à venir (par exemple, l'indicateur pour mesurer la qualité des eaux et des eaux de baignades).